

## Procès-verbal N° 2022-01-11 de l'Assemblée Générale Ordinaire

Le 9 janvier 2022, à 9h30, les membres de l'association Réveil de la Vallée du Volp se sont réunis à Contrazy en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation du président.

Il a été établi une feuille de présence issue des inscriptions obligatoires des membres présents ou mandataire. Celle-ci figure en annexe 1 du présent procès-verbal.

Vingt-neuf membres étaient présents ou représentés, 20 présents et 9 pouvoirs. L'Assemblée a donc pu valablement délibérer, conformément aux articles 12 et 13 des statuts.

L'Assemblée a été ouverte par M. Christian Torrell, président de l'association.

Jean-Louis Lacanal, de par sa fonction de secrétaire, assure les fonctions de secrétaire de séance.

Ils sont assistés de Jacques Rousseau, trésorier.

Pierre Duclos, administrateur, retenu sur Paris est excusé .

### Ordre du jour

- **Rapport moral et rapport d'activités** - Vote
- **Rapport financier** - Vote
- **Montant des cotisations** - Vote
- **Renouvellement des administrateurs** - Election

## Table des matières

- 1- Rapport moral – Rédigé par Christian Torrell et Jean-Louis Lacanal3

Préambule : le mot du Président3

1<sup>ère</sup> partie - Etat des lieux de l'association3

2<sup>ème</sup> partie - Rapport d'activités5

3<sup>ème</sup> partie - RAPPORTS DES COMMISSIONS5

- 2- PROJETS, Pour l'année 2022 ...7

- 3- RAPPORTS FINANCIERS - rédigé par Jacques Rousseau8

- 4- Montant de l'Adhésion 202211

- 5- Conseil d'administration11

- 6- Questions diverses11

## 1- Rapport moral – Rédigé par Christian Torrell et Jean-Louis Lacanal

### Préambule : le mot du Président

Nous sommes sur la bonne voie. En relisant le rapport moral de 2020, je me suis rendu compte que la crise cette année nous a très peu impacté.

D'abord, nous faisons une assemblée générale en présentiel, souvenez-vous l'an dernier, nous n'avions pas pu la faire. C'est toujours un plaisir de nous retrouver ensemble en chair et os.

En 2021, nous avons maintenu toutes nos activités à savoir les sorties hebdomadaires, les séjours, les chantiers et même les activités artistiques chez Anne Laure.

Pour les sorties hebdomadaires nous nous sommes relayés Jean Louis et moi pour faire en sorte de ne pas en manquer une. C'est Jean-Louis qui a fait la programmation, je l'en remercie. Seul le mauvais temps a pu nous arrêter, on a même essayé de faire des sorties pendant les vacances d'été, cela n'a pas été très concluant vu le peu d'amateurs présents. Je garde quand même le souvenir ému d'une belle sortie par beau temps à la cascade d'Ars en compagnie de l'unique participante : Chantal.

Quant aux 2 séjours effectués cette année : une réussite totale. Ils se sont très bien déroulés dans des lieux remarquables. Il faut dire qu'ils avaient été superbement organisés par la commission séjour. Rien ne manquait, tout le monde, marcheurs et non marcheurs, a pu en profiter !

L'activité chantier s'est structurée. Une commission spécialisée s'est constituée. Nous avons fait le tour de 11 municipalités sur les 12 de l'ancien canton du Volvestre-Ariégeois. L'accueil qui nous a été réservé par les élus s'est révélé à bien des égards, excellent. Tout le monde est maintenant au courant de notre projet de création du réseau de sentiers des Petites Pyrénées. Il ne nous reste plus qu'à nous retrousser les manches et à faire preuve de créativité et de persévérance.

Je voudrais aussi signaler que notre association se porte bien financièrement. Nous avons pu investir dans du matériel et il nous reste encore quelques sous. Je remercie notre trésorier Jacques qui, cette année, a fait lui-même la chasse aux subventions. Je n'ai rien eu à faire !

Enfin, cela ne vous a pas échappé, nous avons changé de fournisseur Internet. Une fois de plus Jean-Louis s'est dépensé sans compter pour nous assurer une migration sans déboires. Nous disposons maintenant d'un système plus intégré avec la comptabilité.

Enfin de nouveaux adhérents sont venus rejoindre les rangs de l'association et je me suis laissé dire que certains d'entre eux étaient prêts à prendre des responsabilités d'animateur. La relève arrive !

Nous sommes donc sur la bonne voie. Je suis très heureux de voir que notre association progresse et se structure. Je lui souhaite et à nous tous le meilleur pour les années à venir.

Christian TORRELL

### 1<sup>ère</sup> partie - Etat des lieux de l'association

Pierre Duclos s'excuse de ne pouvoir participer retenu sur Paris pour raisons personnelles.

#### 1. Fédération

L'ARVV est affiliée à la fédération Générations Mouvement auprès de laquelle elle obtient assurance et agrément tourisme.

#### 2. Adhérents

En 2021, nous comptons 40 adhérents.

#### 3. Conseil d'administration

Le conseil d'administration est composé de 4 administrateurs avec mandat de 3 ans

- Christian Torrell, Président, depuis le 13 janvier 2019
  - Fin de mandat,

- Jacques Rousseau, Trésorier, depuis le 4 mars 2021
- Jean-Louis Lacanal, secrétaire, depuis le 22 décembre 2019
- Pierre Duclos, depuis le 22 décembre 2019
  - Démissionnaire

APPEL : Le conseil encourage les adhérents à le rejoindre afin de partager plus équitablement les tâches.

Avec la démission de Pierre Duclos, le conseil se trouve réduit à 3 personnes ce qui est le seuil minimum de fonctionnement. Dans l'hypothèse où un des 3 membres se trouverait dans l'impossibilité d'exercer son mandat, c'est tout le fonctionnement de l'association qui se verrait impacté mettant entre autres entre parenthèses les différents projets ainsi que les activités.

Nous avons également un déficit en termes de communication. Nous tentons de remédier au problème à commencer par la diffusion de spot sur Radio Couserans. Nous recherchons une personne pour travailler dans ce domaine. On peut aussi envisager d'ouvrir une page sur un réseau social là encore nous attendons des connaisseurs.

#### 4. *Animateurs*

L'association propose 2 activités :

- Un atelier Aquarelle, encadrée par Anne-Laure Wocke
- La randonnée pédestre, animée par Christian Torrell et Jean-Louis Lacanal
  - Il faut noter que suite à une petite blessure, je n'ai pu assurer les randos depuis notre séjour dans le Lot. Christian a assumé toutes les randos du dernier trimestre et je l'en remercie.

#### 5. *L'association est adhérente des "Amis du parc"*

A ce titre, elle bénéficie des animations proposées tout au long de l'année. Toutefois, en ce qui concerne les séjours proposés par ADP, il est nécessaire pour y participer de prendre une adhésion individuelle. En 2021, les animations ont toutes été annulées suite aux mesures sanitaires.

#### 6. *L'association cotise à l'office de tourisme – Couserans-Pyrénées,*

Ce qui nous permet de diffuser notre communication dans les officines de l'office de tourisme (flyers, annonce d'évènements, etc.) et d'être référencé sur le site « tourisme-couserans-pyrenees.com »

#### 7. *Site internet*

En début d'année, le conseil d'administration a souhaité s'équiper d'un logiciel de gestion d'association complet et unique. L'intérêt était évident puisqu'il s'agissait de pouvoir gérer la comptabilité, la gestion des adhérents, le site internet et la diffusion sur un même site.

Aujourd'hui tous ces paramètres sont gérés via le site d'ASSOCONNECT.

La partie site internet est opérationnelle, mais certaines pages sont encore à parfaire...

Depuis début novembre nous avons retrouvé notre nom de domaine **ARVV.FR** qui est aussi l'adresse du site internet.

Les newsletters complètent le site pour des informations régulières (évènements, planning, annulation, alerte météo, etc.).

Quelques dysfonctionnements persistent :

- Il faut s'appropriier les nouvelles commandes de gestion et de création,
- Certaines fonctions que nous avons l'habitude d'utiliser ne sont pas disponibles ce qui nous imposent de passer par des logiciels tiers en particulier pour tout ce qui est des inscriptions d'activité, un nouveau concept sera mis en place dans les jours à venir,
- Des emails sont « oubliés » par le module de messagerie ce qui impose un contrôle à posteriori de l'envoi. Ce bug est pris en compte par l'hébergeur. 100% des adresses oubliées sont enregistrées chez Orange et Free.

Associée au nom de domaine, la boîte mail [COURRIEL@ARVV.FR](mailto:COURRIEL@ARVV.FR) n'est plus active.

L'adresse provisoire [Contact.arvv@gmail.com](mailto:Contact.arvv@gmail.com) devient l'adresse officielle de l'association. Elle est gérée par le secrétariat.

Notre fédération s'est engagée chez ce même hébergeur. La déclaration des adhérents sera informatisée dès cette année. Nous attendons les directives pour procéder aux enregistrements.

## 2<sup>ème</sup> partie - Rapport d'activités

### 8. Randonnées pédestres

Malgré les nombreuses restrictions, les animateurs rando ont exploité au mieux les jours de liberté. Malheureusement, il faut ajouter encore cette année, une météo très aléatoire.

Dans ces conditions, nous avons, en comptant les séjours, réalisé 42 balades ou randonnées.

Et pour la première année nous déplorons un blessé léger...

### 9. Randonnées raquettes

- Une seule, à la cabane de Rose. La météo, le manque de neige, la disponibilité des animateurs n'a pas permis d'en proposer d'autres.
- A noter que le site de l'étang de Lers n'a pas ouvert en 2021 et qu'il en est de même pour cette saison.

### 10. Activité Aquarelle, dessin, peinture

Anne-Laure Wocke assure occasionnellement des séances de 3h dans le respect des mesures sanitaires. Sur sa demande seules les personnes munies d'un passe-sanitaire peuvent participer.

## 3<sup>ème</sup> partie - RAPPORTS DES COMMISSIONS

### 11. COMMISSION SEJOURS – rédigé par Jacques Rousseau et Jean-Louis Lacanal

Rappel : A ce jour, le comité est composé de

- Jacques Rousseau
- Jean-Louis Lacanal
- **Comme l'année dernière, nous lançons un appel pour renforcer l'équipe**

Pour mémoire, cette commission est chargée :

- D'établir un planning des séjours glissant sur 3 ans
- De préparer ces séjours : hébergements, restauration, programme des sorties, logistique et transport.
- De vendre le séjour.
- Les projets sont validés par le CA avant « la mise en vente ».

### Séjours réalisés :

Malgré le COVID et avec beaucoup de chance, nous continuons à proposer deux séjours par an, au printemps et à l'automne.

1. En juin 2021, le séjour aux Encantats (Bagergue) a rassemblé 19 personnes. Organisé en partenariat avec l'agence « Sur les hauteurs », il a été plus ou moins bien senti.

Le niveau des randonnées était assez élevé, entre 600 et 900m de dénivelée positive tous les jours.

Certaines personnes n'avaient pas le niveau physique requis pour ce type de séjour, il est important que chacun maintienne sa forme physique et ne surestime pas ses capacités. Le programme d'activités permet d'acquérir la connaissance de soi.

Se mettre en danger, c'est mettre en danger le groupe entier.

Avant le séjour, l'association propose toujours des solutions de rechange axées sur le tourisme (visite du patrimoine) afin que chacun puisse trouver une activité. Dans la mesure du possible, nous essayons de nous retrouver à la mi-journée pour maintenir l'esprit de convivialité.

2. En septembre, c'est dans le Lot, à Loubressac, que se sont retrouvés 20 adhérents. Ce séjour, organisé entièrement par l'association et magnifiquement encadré par notre guide local était moins difficile et combinait rando, tourisme et loisirs.

Nous avons eu du mal à loger tout le monde, suite à des inscriptions tardives. La commission propose très tôt les séjours à venir (minimum 6 mois). Il est important que chacun se positionne le plus tôt possible.

3. Le mini-séjour en montagne au Vallier a été annulé, dû en particulier à une mauvaise interprétation de la météo. Cet élément difficile à maîtriser engage la responsabilité de l'animateur et de l'association. L'animateur reste le seul décideur.

## 12. COMMISSION SENTIERS – rédigé par Jean-Louis Lacanal et Pierre Duclos

### Composition :

- **Pierre Duclos, coordinateur et référent à Montardit**
  - Claude Bouchet, référent à Bagert
  - Jean-Louis Lacanal, référent à Barjac
  - ??, référent à Bèdeille
  - Dany Séguy, référente à Cérizols
  - Annick Chanot, référente à Contrazy
  - Fabienne Bacquié, référente à Fabas
  - Rose Balagué, référente à Lasserre
  - ??, référent à Mauvezin de Ste Croix
  - Sabine Macau, référente à Mérigon
  - Didier David, référent à Ste Croix-Volvestre
  - Graham Mitchell, référent à Tourtouse

La commission sentier a pour objet de mettre en œuvre la création ou la réhabilitation de sentiers existants dans le but de proposer un réseau d'itinéraire praticable et identifié pour favoriser les loisirs liés à la promenade et à la randonnée.

La coordination est confiée à Pierre Duclos qui assure le lien entre les différents acteurs ainsi que le suivi de la mise en œuvre du plan d'action.

Pour compléter l'équipe il a été fait appel à des référents pouvant s'intéresser au projet et ainsi élargir la couverture sur les communes non représentées à ce jour.

Comme l'a souligné Christian dans son préambule, 11 des 12 communes ont été approchées au travers d'entretien avec les maires ou à l'occasion de présentation aux conseils municipaux. Le dernier entretien à Bèdeille est programmé, le vendredi 14 janvier.

Cette phase préparatoire était nécessaire afin de recevoir l'aval des édiles. Ce qui a été assez facile puisque l'association compte parmi ses adhérents : 2 maires, 3 premier-adjoints et 3 conseillers municipaux + 1 maire/conseiller départemental.

Il nous reste à nous rapprocher de la Communauté des communes pour préparer un plan d'action pour l'entretien et la pérennisation des actions réalisées.

Depuis plusieurs semaines, nous travaillons sur la phase d'inventaire des chemins afin d'en déterminer l'accessibilité et l'état. Le résultat permettra d'envisager la création de liaisons intercommunales. Cet inventaire est en partie réalisé lors des randonnées pédestres hebdomadaires ou par des reconnaissances de terrain avec les référents locaux.

Par effet de tuilage, nous travaillons déjà sur des chantiers d'entretien ou de réhabilitation, nous continuerons à améliorer le balisage sur les circuits les plus avancés.

En 2021, nous avons pu réaliser 3 chantiers :

- 1 sur le chemin de la Hèche à Fabas,
- 2 sur le chemin des Barailots à Barjac (réhabilitation du chemin rural reliant le village à la table d'orientation de Gajan).

La commission sentiers s'est réunie le 6 décembre dernier avec tous les référents communaux pour faire le point sur l'avancement du projet SPP et prévoir les chantiers à venir. En 2022, il est programmé 6 chantiers. Le premier prévu le 22 février aura lieu sur le secteur Bagert / Bédeille.

**Fin du rapport moral \_ Soumission au vote : Le rapport moral est adopté à l'unanimité.**

## 2- PROJETS, Pour l'année 2022 ...

### 2-1- Animateurs

Chantal Meirieu et Vianney Doubliey renforceront l'équipe Animateurs Rando en 2022.

A l'issue de leurs formations, il serait souhaitable de créer un véritable bureau des animateurs pour préparer les plannings de randonnées.

### 2-2- Séjours

Comme vous le savez, nous nous sommes engagés pour un séjour en Andorre au printemps. 22 personnes sont inscrites.

Comme d'habitude, nous prévoyons un mini-séjour en montagne entre le 20 août et 4 septembre pour les plus virulents. La présentation sera faite au cours du repas. Cette année, la balade est un peu plus ouverte.

Il est toujours présomptueux de nous positionner sur une destination lointaine telle que nous l'envisageons (Grenade, Portugal, etc), ce qui n'empêche pas de faire des recherches et quelques spots ont particulièrement attiré notre attention ! Un jour peut-être...

Pour la fin de l'été, nous sommes encore dans la phase d'étude, une très prochaine reconnaissance nous confortera dans nos choix mais nous pouvons vous annoncer la destination qui se situera entre le Pays basque Espagnol et le royaume de Navarre. Des contacts avancés sont pris avec plusieurs gîtes. L'ouverture officielle des inscriptions devrait se faire courant février.

Plusieurs personnes nous ont adressé des propositions de séjours. Elles n'ont pas été retenues, à ce jour, pour diverses raisons. En particulier parce qu'elles ne correspondent, a priori, pas aux critères du séjour en groupe que nous nous sommes imposés ou que nous pensons primordiaux.

### 2-3- Randonnées

Pour peu que le COVID nous l'autorise, nous continuons sur le même principe. Une préparation progressive et tout en douceur. Pour cette année l'objectif est d'arriver à la mi-juin à faire des randonnées de 6 ou 700m de dénivelée positive afin de passer le séjour en Andorre sans problème.

Sorties mutualisées avec le club Randonnée Nature et Patrimoine de Prat-Bonrepaux. En tant qu'animateur des deux clubs, je propose d'encadrer des sorties communes, trois essais ont été effectués en 2021. Cela permet d'élargir notre champ de connaissances, de rencontrer de nouvelles personnes. Il sera peut-être nécessaire d'officialiser la pratique et de définir les conditions.

Autre objectif, qui se rapproche des activités de la commission sentiers, inventorier l'essentiel des chemins du canton dans le cadre du projet SPP. Cet objectif devant être atteint à la fin du premier trimestre nous allons sillonner le piémont de long en large.

Sans transition, passons du piémont à **La piémontaise...**

La commission Sentier et le conseil d'administration au travers son projet Sentiers des Petites Pyrénées a souhaité dynamiser dès cette année notre territoire.

Partant sur la bonne dynamique des marches Téléthon, elle a imaginé organiser un évènement annuel de renommée régionale au travers une randonnée gourmande.

Au programme : Randonnée pédestre et équestre de 15km en mode détente, calculée sur une base de 3km/h pour relier Contrazy à Fabas ... dans l'effort et la convivialité (4 étapes de 3 à 8 km, récompensées par des mets et produits locaux).

### 3- RAPPORTS FINANCIERS - rédigé par Jacques Rousseau

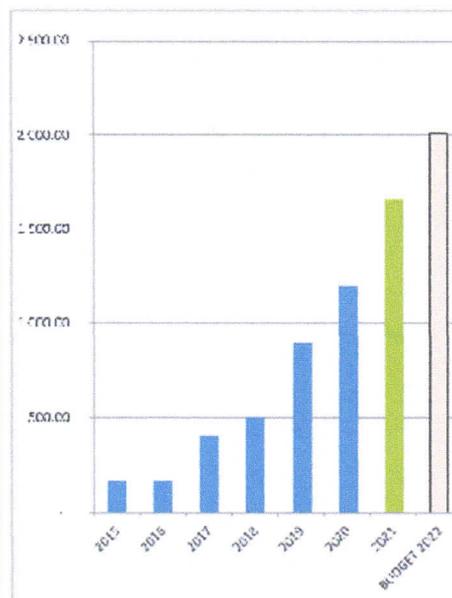
#### 3-1- Résultats

RESULTAT COMPTABLE AU 31 DECEMBRE 2021			
DEPENSES		RECETTES	
ACHATS			
REPAS	754,53	2 366,68	
NOURRITURE	448,13		
BOISSON	56,40		
ANIMATION	250,00		
SENTIERS	1 521,67	1 521,67	
DIVERS MATERIELS			
DIVERS	90,48		
FOURNITURES BUREAU	63,48		
TIMBRES	27,00		
FORMATION		137,90	
COTISATIONS		476,30	
GENERATIONS MOUVEMENT	180,00		
A S SOCONECT	195,30		
OFFICE DU TOURISME	36,00		
AMIS DU PARC	30,00		
e MONSITE	35,00		
FRAIS DIVERS DE GESTION		10,00	
SEJOURS		18 013,83	
ENCANTATS (MAI 2021)	11 305,00		
LOUBRES SAC (SEPT 2021)	7 713,59		
Allemagne (2020)	- 1 004,76		
TOTAL DEPENSES		21 004,71	
VENTES			554,00
REPAS	530,00		
TEE SHIRTS	24,00		
COTISATIONS			840,00
2021	42	ADHESIONS A 21	840,00
DONS REÇUS			18,00
PRODUITS DIVERS			3,00
SUBVENTIONS REÇUES			1 660,00
BEDELLE	50,00		
CERZOLS	100,00		
LA SERRERIE	150,00		
DEPARTEMENT	200,00		
CONTRAZY	150,00		
TOURTOUSE	100,00		
COM COM	300,00		
MERIGNON	60,00		
MONTARDIT	100,00		
FABAS	150,00		
BARJAC	50,00		
BAGERT	100,00		
MAUVEZIN	50,00		
STE CROIX	100,00		
PRODUITS FINANCIERS			4,61
SEJOURS			18 091,73
ENCANTATS (MAI 20)	11 304,98		
LOUBRES SAC	7 791,50		
Allemagne	- 1 004,75		
ANDORRE	-		
TOTAL RECETTES			21 171,34
RESULTAT HORS SEJOURS	88,73		
RESULTAT SEJOURS	77,90		
			166,63
SOLDE 2021			166,63
TRESORERIE INITIALE (CIC-cal-see-41-vref)			2 964,50
+ SOLDE 2021			166,63
HORS TRE SO 2021			3 200,12
= TRESORERIE FINALE			6 231,25
CC			1 726,64
LIVRET A			4 504,61
CAISSE			0,00
TRESORERIE FINALE			6 231,25

## 3-2- Subventions

**ARVV - SUBVENTIONS REÇUES**

COLLECTIVITE	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	BUDGET 2022
BAGERT							100,00	100,00
BARJAC						50,00	50,00	50,00
BEDELLE			50,00	50,00	50,00	50,00	50,00	50,00
CERIZOLS							100,00	100,00
CONTRAZY			80,00	80,00	100,00	150,00	150,00	150,00
FABAS						50,00	150,00	150,00
LASSERRE	170,00	170,00	170,00	170,00	200,00	150,00	150,00	150,00
MAUVEZIN							50,00	50,00
MERIGON						50,00	60,00	60,00
MONTARDIT						100,00	100,00	100,00
SAINTE CROIX							100,00	100,00
TOURTOUSE					50,00	100,00	100,00	100,00
<b>SS TOTAL COMMUNES</b>	<b>170,00</b>	<b>170,00</b>	<b>300,00</b>	<b>300,00</b>	<b>400,00</b>	<b>700,00</b>	<b>1 160,00</b>	<b>1 160,00</b>
COM COM					300,00	300,00	300,00	300,00
DEPARTEMENT			100,00	200,00	200,00	200,00	200,00	200,00
REGION								350,00
<b>TOTAL</b>	<b>170,00</b>	<b>170,00</b>	<b>400,00</b>	<b>500,00</b>	<b>900,00</b>	<b>1 200,00</b>	<b>1 660,00</b>	<b>2 010,00</b>



## 3-3- Budget prévisionnel

ACHATS		DEPENSES		4 120,00		VENTES		RECETTES		2 475,00	
<b>BOISSON</b>		530,00				<b>REPAS</b>		1 350,00			
DIVERS	65,00					REPAS PRINTEMPS	450,00				
REPAS PRINTEMPS	30,00					REPAS AUTOMNE	450,00				
REPAS AUTOMNE	30,00					REPAS AG	450,00				
REPAS CHANTIER (S)	60,00					<b>PIEMONTAISE</b>		75 PARTICIPANTS A 15 €		1 125,00	
PIEMONTAISE	225,00										
<b>REPAS</b>		1 120,00				<b>COTISATIONS</b>		40 ADHESIONS A 21€		840,00	
REPAS CHANTIER (S)	150,00					<b>SUBVENTIONS REÇUES</b>				2 160,00	
REPAS PRINTEMPS	210,00					BAGERT	100,00				
REPAS AUTOMNE	210,00					BARJAC	50,00				
REPAS AG	100,00					BEDEILLE	50,00				
PIEMONTAISE	450,00					CERZOLS	100,00				
<b>SENTIERS</b>		2 600,00				CONTRAZY	150,00				
DIVERS MATERIELS	1 500,00					FABAS	150,00				
RECEPTION	50,00					LA SERRERIE	150,00				
<b>DIVERS</b>		470,00				MAUVEZIN	50,00				
ATELIER PEINTURE	100,00					MERIGNON	60,00				
FOURNITURES BUREAU	150,00					MONTARDIT	100,00				
TIMBRES	100,00					STE CROIX	100,00				
CARTES IGN	120,00					TOURTOUSE	100,00				
<b>PUBLICITE</b>		1 200,00				COM COM	300,00				
FLYERS	100,00					DEPARTEMENT	200,00				
PIEMONTAISE	400,00					REGION	350,00				
RADIO COUSERANS	500,00					SPECIAL PIEMONTAISE	150,00				
BALISAGE PIEMONTAISE	200,00					<b>DONS REÇUS</b>				500,00	
<b>FORMATION</b>		400,00				<b>SEJOURS</b>				19 580,00	
<b>SEJOURS</b>		19 276,00				ANDORRE	5060				
ANDORRE	8 976,00					PAYS BASQUE	8000				
PAYS BASQUE	8 000,00					CERDAGNE	2500				
CERDAGNE	2 300,00					<b>TOTAL RECETTES</b>				25 535,00	
<b>COTISATIONS</b>		533,00				<b>SOLDE 2022</b>				-	
GENERATION S MOUVEMENT	150,00										
ASSOCONNECT	194,00										
OFFICE DU TOURISME	40,00										
AMIS DU PARC	30,00										
OPENRUNNER	73,00										
<b>TOTAL DEPENSES</b>		25 535,00									

Fin du

RÉSULTAT PAR POSTE	DEPENSES	RECETTES	RÉSULTAT
REPAS PRINTEMPS	300,00	450,00	150,00
REPAS AUTOMNE	300,00	450,00	150,00
REPAS AG	100,00	450,00	350,00
REPAS CHANTIER	210,00		-210,00
PIEMONTAISE	1 275,00	1 275,00	-
SEJOURS	19 276,00	19 580,00	284,00
<b>TOTAL</b>	<b>21 461,00</b>	<b>22 185,00</b>	<b>724,00</b>

Notre prestataire ASSOCONNECT via la plateforme ADYEN nous donne la possibilité de régler les différentes offres (Adhésions, produits de la boutique, séjours, dons, billetterie) que nous vous proposons par carte bancaire (CB),

Ce moyen de paiement vient en complément des moyens classiques déjà en place.

- Mi-décembre nous avons mis en place ce système, dès aujourd'hui vous pouvez régler les différents "produits" de l'ARVV. Ce système de paiement par CB vous permettra de régler vos achats jusqu'à 4 échéances et ceci sans avoir le souci de prévoir des virements ou d'établir X chèques comme nous l'avons proposé dernièrement.
- Ce système permettra d'intégrer automatiquement les transactions dans la comptabilité, d'enregistrer les adhésions ou les inscriptions aux événements sans avoir à remplir de formulaire papier, de retourner des courriers, d'utiliser des moyens de transport coûteux en carbone. En somme une démarche environnementale qui s'inscrit clairement dans nos statuts.

Le service de paiement en ligne est disponible, il facilite la tâche des administrateurs comme des clients, le paiement par échéances est disponible quel que soit l'achat, des frais sont à supporter, Il faudra jouer le jeu ou risquer de perdre cette solution de paiement.

**Le point sera fait lors de la prochaine assemblée générale.**

Fin du rapport financier \_ Soumission au vote : Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

#### 4- Montant de l'Adhésion 2022

##### Calcul et Montant de la cotisation 2022

En 2021, l'assemblée générale avait approuvé la distinction entre "Cotisation" à l'association et "Licence". Seul le tarif de la cotisation est approuvé et voté en Assemblée Générale.

Le coût de la licence Générations Mouvement (incluant l'assurance) évolue en fonction des décisions de notre fédération.

En 2020, notre fédération avait annoncé une augmentation de 25cts devant porter la licence à 6,25€. Cette augmentation devant couvrir l'option Pandémie proposée par Groupama (couverture intégrale liée à une pandémie pour les voyages, annulation, rapatriement, etc).

Pour 2022, Générations Mouvement a souhaité soutenir les clubs face aux difficultés rencontrées lors de cette pandémie, la fédération prend à sa charge 1,50€ du coût de la licence abaissant ainsi le tarif à 4,75€ par personne.

Le conseil d'administration préconise pour autant de maintenir les tarifs 2021.

- Montant de l'adhésion à l'association : 15€.
- Montant de la licence : 6€

Le règlement des deux parts reste unique.

Il faut retenir que la licence couvre autant les randonneurs que les participants aux seuls repas.

**Soumission au vote : Le montant de l'adhésion est adopté à l'unanimité.**

#### 5- Conseil d'administration

##### Administrateur démissionnaire :

Pierre Duclos

##### Administrateurs en fin de mandat :

Christian Torrell (président)

##### Appel à candidature

Dany Séguy, Chantal Meirieu, Sylvie Lacanal, Daniel Beyne, Didier David et Christian Torrell sont candidats pour rejoindre le conseil d'administration.

##### Election des administrateurs

Tous les candidats sont élus à l'unanimité.

##### Réunion du nouveau conseil

Appel à candidature au poste de président. Christian Torrell se représente au poste et est élu à l'unanimité des administrateurs. Le conseil d'administration sera convoqué sous 15 jours.

#### 6- Questions diverses

##### • Vœux aux maires

Sujets devant être examinés lors du prochain conseil d'administration :

- Création d'une page facebook
- Utilisation de moyens efficaces lors des chantiers (gyrobroyeurs, dessoucheurs, etc.)

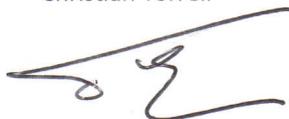
L'ordre du jour étant épuisé, le président clôt l'Assemblée Générale à 12h30.

Il est dressé le présent procès-verbal de l'assemblée générale, signé par le Président et le secrétaire.

A Lasserre, le 11 janvier 2022.

Le Président

Christian Torrell



Le Secrétaire

Jean-Louis Lacanal



---

Destinataires : Adhérents, site internet, Communes du Volvestre-Ariégeois

Feuille de présence

Adhérents 2021-GF

Date : 09/01/2022

Nom	Prénom		Nom	Prénom
AURIAC	Nathalie	X	BACQUIÉ	Fabienne
X BACQUIÉ	Jean-Claude	X	BALAGUÉ	Rose
P BÉNICHOU	Françoise	X	BESGROVE	Elisabeth
X BESGROVE	Michael	X	BON	Marianne
BONNEAU	Patrick		CASASSAS-FIGUERAS	Anna
P CHANOT	Annick	X	CHRISTEL-ROBERT	Bernadette
X CLUZET	Martine	X	DAVID	Didier
X DE GOUTTES	Nicole		DEFIVES	Bruno
P DELCAYRE	Christine		DOUBLET	Marie-Thérèse
DOUBLET	Michel	X	DOUBLIER	Vianney
P DUCLOS	Claudine	P	DUCLOS	Pierre
X DUVIVIER	Catherine	P	GINET	Jean-Louis
X LACANAL	Jean-Louis	X	LACANAL	Sylvie
P LESAGE	Patrice	X	MACAU	Sabine
MAURAN	Jacqueline	X	MEIRIEU	Chantal
X MILHORAT	Eliane		MITCHELL	Graham
P MOLARD	Annie	X	MOLARD	Marie
X ROUSSEAU	Jacques		SEGUY	Dany
SEVRY	Hélène	X	TORRELL	Christian
P WOCKE	Bernhard	P	WOCKE	Hannelore

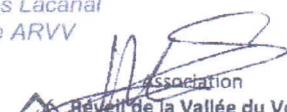
X = Présent

P= Pouvoir

Françoise Bénichou à Catherine Duvier  
 Annick Chanut à Jacques Rousseau  
 Christine Delcayre à Marie Molard  
 Claudine Duclos à sylvie Lacanal  
 Pierre Duclos à JL Lacanal  
 Patrice Lesage à Jacques Rousseau  
 Annie Molard à Marie Molard  
 Bernard Wocke à JL Lacanal  
 Hannelore Wocke à Sylvie Lacanal  
 Jean-Louis Ginet à Rose Balagué

Pouvoirs reçu par courrier électronique  
 Certifié conforme

Jean-Louis Lacanal  
 Secrétaire ARVV



Association  
 Réveil de la Vallée du Volp  
 Mairie de LASSERRE 09230  
 Siret : 829 198 241 00012  
 ARVV.FR